

Mettre en place une GEPP - Gestion des Emplois et Parcours Professionnels



RH - Comptabilité - Gestion

Référence formation : 5-RH-GEPP - Durée : 2 jours

Objectifs

Décrire et faire évoluer les fonctions et les postes
Coter les postes

Pré-requis

Pas de prérequis spécifiques

Contenu pédagogique

Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques

Le contexte réglementaire et les principes de la GEPP

Le contexte réglementaire et les principes de la GEPP

- La législation et la définition d'une GEPP
- La différence avec la GEPC
- Les enjeux d'une démarche GEPP

La préparation du projet

- Les différentes étapes de la démarche
- Analyser la flexibilité et l'adaptation continue des compétences
- Elaborer un état des lieux des compétences et des ressources

Le pilotage de la GEPP

- Les acteurs de la GEPP
- Préparer le cahier des charges avec le planning adéquat
- Réussir à communiquer que le projet

La définition des compétences et des concepts de base



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

- La compétence
- Les emplois types
- Les modes d'acquisition de la compétence
- Les référentiels

Les leviers d'actions envisageables

Savoir s'appuyer sur différents outils pour déterminer des livrables

Savoir s'appuyer sur différents outils pour déterminer des livrables

- Le plan de développement des compétences
- La pyramide des âges
- Le turn-over
- Les prévisions d'embauche
- L'entretien professionnel

Dresser le bilan des ressources en internes et identifier les évolutions et besoins de son secteur

- Les moyens humains
- Les ressources financières
- Les compétences et les métiers
- La technologie et les outils
- L'anticipation de la transformation et l'orientation du marché en termes de compétences, métiers, ...

La mise en place d'un plan d'action

- Les objectifs, les spécificités, les responsabilités, le calendrier et les moyens pour le plan d'action
- L'implication des acteurs de la DEPP
- Le plan de communication

La GEPP dans le temps

- S'assurer de l'implication et du rôle de tous les acteurs concernés
- Le suivi des actions mises en place
- Cerner les bonnes pratiques et les indicateurs performants
- Le rôle de la direction

Bilan, évaluation et synthèse de la formation

Organisation

Les sessions de formation ont lieu de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

Profil formateur	<ul style="list-style-type: none">• Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention• Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité
Moyens pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.• Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion.• Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.• Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.• Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)
Moyens techniques en formation <u>présentielle</u>	Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec : <ul style="list-style-type: none">• Ordinateurs• Vidéo projecteur ou Écran TV interactif• Tableau blanc ou Paper-Board
Moyens techniques en formation <u>distancielle</u>	A l'aide d'un logiciel comme © Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant. <ul style="list-style-type: none">• Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.• Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.• L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.• Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.• Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Positionnement préalable oral ou écrit.• Feuille de présence signée en demi-journée.• Evaluation des acquis tout au long de la formation.• Questionnaire de satisfaction• Attestation de stage à chaque apprenant• Evaluation formative tout au long de la formation.• Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide de la certification NULL : https://www.francecompetences.fr/recherche/NULL
Public concerné	Salariés - Demandeur d'emploi - Reconversion professionnelle
Adaptation pédagogique et matérielle	Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par

**XXL Formation**

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76

email à handicap@xxlformation.com



XXL Formation

34 rue Raymond Aron
76130 Mont Saint Aignan

Tél : 02 35 12 25 55 – Fax : 02 35 12 25 56

N° siret : 485 050 611 00014 – N° d'agrément : 23.76.03752.76